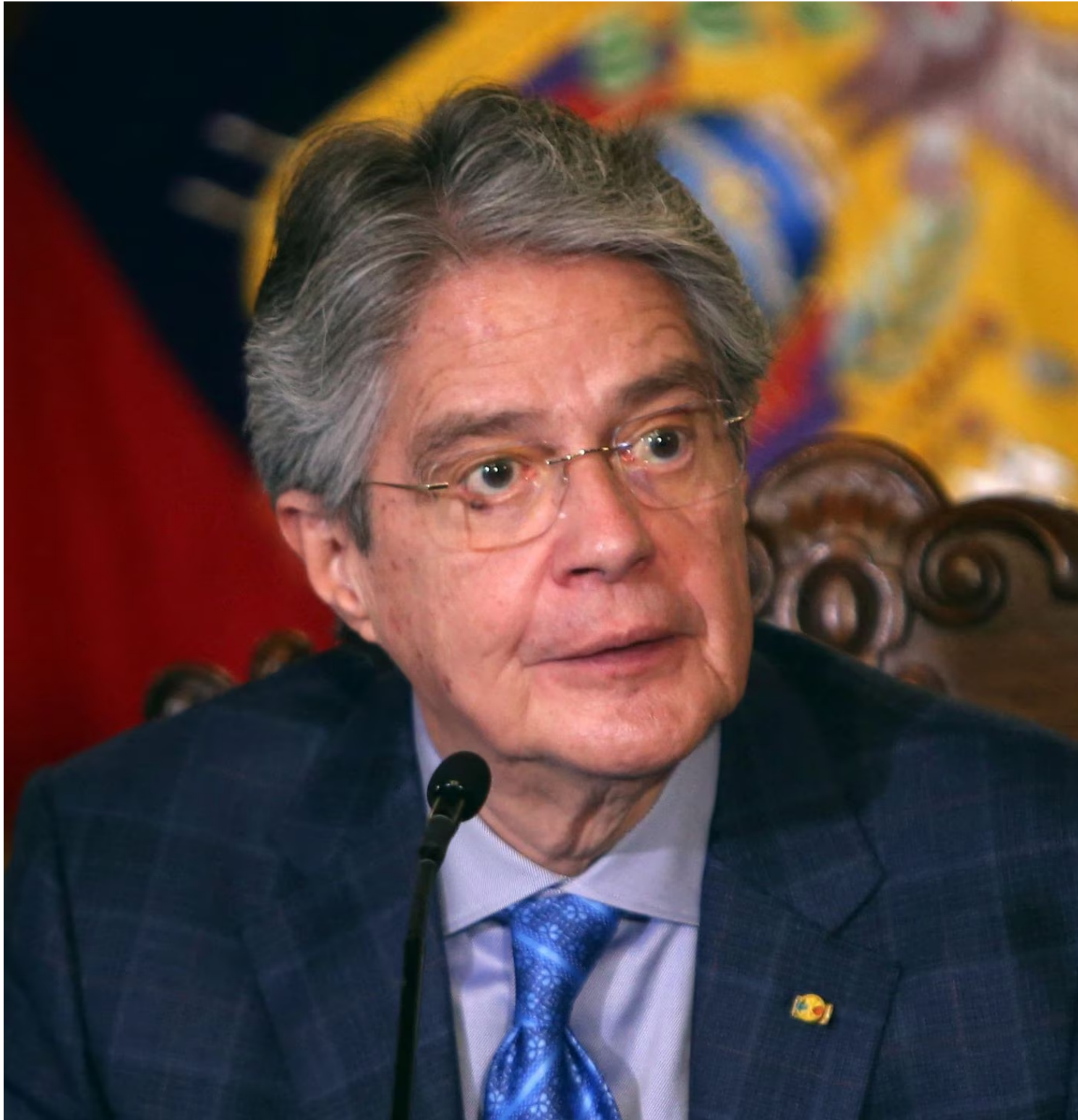


*Lasso demande à la Cour
constitutionnelle de l'Équateur de
rejeter le procès en destitution*



La Havane, 27 mars, (RHC)- Le président équatorien, Guillermo Lasso, a demandé à la Cour constitutionnelle de rejeter la demande de mise en accusation présentée par l'Assemblée Nationale à son encontre pour des délits contre l'administration publique.

Dans un texte adressé à cette cour, la présidence affirme que cette demande est entachée "de graves erreurs de forme et de fond, de droit et de fait".

Dans son discours prononcé samedi lors du sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement à Saint-Domingue, le président a profité de l'occasion pour se défendre contre ce qu'il considère comme une "procédure viciée, pleine d'anomalies et accompagnée de tentatives répétées de déstabilisation".

Les différentes étapes de la procédure de destitution du président Lasso pourraient durer plus d'un mois si elle est admise par la Cour constitutionnelle, dont l'arrêt est attendu la semaine prochaine.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/317905-lasso-demande-a-la-cour-constitutionnelle-de-lequateur-de-rejeter-le-proces-en-destitution>



Radio Habana Cuba